

Trophée de l'Accueil - Mention Accompagnement territorial

Le Lieu Unique d'Accueil : un service communautaire dédié à l'accueil de nouvelles populations

Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais (Allier - Auvergne)

Le diagnostic de territoire réalisé en 2004 a laissé apparaître, comme pour beaucoup de territoires ruraux : une baisse démographique, le vieillissement de la population, un non renouvellement des actifs indépendants, le départ des jeunes populations qui vont étudier sur les agglomérations, une perte du dynamisme économique et social du territoire.

Les élus communautaires, soucieux de l'avenir de leur territoire, ont souhaité mettre en place une action pour enrayer cette chute démographique et maintenir, voire développer, l'économie locale. Conscients que beaucoup d'actions et de moyens étaient déjà mis en œuvre, leur objectif n'était pas de vouloir nier l'existant mais, bien au contraire, de s'en servir pour créer une synergie territoriale.

- les objectifs fixés,

Maintenir la population locale, attirer de nouveaux habitants et les accueillir, tel était l'objectif fixé par les élus communautaires suite au diagnostic de 2004. Fin 2006, les élus décidèrent de créer un **Lieu Unique d'Accueil** dont les missions ont été définies suite au recensement des actifs indépendants et à la rencontre des acteurs du territoire : élus municipaux et structures tant professionnelles que sociales (Chambre des Métiers, ASSEDIC, banques, OP HLM,...). Les objectifs fixés répondaient à deux critères à savoir : **maintenir le « bien vivre »** en Bocage Bourbonnais en accompagnant, humainement, les « habitants locaux » dans la réalisation de leurs projets professionnels et sociaux mais aussi **développer une politique d'accueil forte et cohérente.**

- l'action menée,

La communauté de Communes a souhaité mettre en place une action qui ne substitue en rien aux compétences des uns et des autres mais qui travaille sur le lien existant entre projet professionnel, projet social, potentialités du territoire et actions d'accompagnement existantes. Tout le travail effectué s'appuie sur la synergie dégagée par la convergence des actions existantes autour du projet de vie. Pour cela la Communauté de Communes a travaillé différents axes :

- **La connaissance du territoire** et de ceux qui le composent : **Connaissance** de l'ensemble des **structures** travaillant sur le territoire et relevé des compétences absentes (d'où l'action d'implantation d'une coopérative d'activités et d'emploi en 2009 pour répondre à une lacune en terme de « test de viabilité » de nouvelles activités professionnelles) - **Création de partenariats** informels avec sollicitations et implications fortes des partenaires dans leur travail sur le territoire (diagnostics partagés avec les consulaires, prévisionnels gratuits avec les centres de gestion ou d'expertise comptable, ...) - **Recensement et contact des actifs indépendants** du territoire : activités, projets, besoins, difficultés,... Plus de 530 contacts téléphoniques permirent de construire des actions en adéquation avec la réalité « du terrain » - **Recensement à venir des logements et locaux vacants** avec qualification de ces derniers. Cette action permettra de répondre plus rapidement aux demandes d'installations familiales et aux demandes de créateurs potentiels en recherche de locaux, sans oublier la possibilité offerte de pouvoir attirer de nouvelles activités qui compléteront l'offre économique et sociale. Cette action complète une politique du logement existante.

- **La sensibilisation à l'accueil** : vouloir accueillir est, au départ, une démarche politique suite à une prise de conscience de l'évolution négative de la démographie locale, il est indispensable qu'elle devienne la démarche naturelle de chaque habitant : réunions dans chaque commune pour expliquer les risques à ne pas tenter d'agir pour enrayer cette évolution démographique, et pour présenter l'action mise en place et l'implication nécessaire de la population locale pour que cela fonctionne - **Interventions régulières dans les médias** pour présenter les nouveaux installés mais aussi pour expliquer là où en est l'action et les points qui freinent de nouvelles installations - **Chaque nouvel installé est suivi**, en plus du suivi technique du Lieu Unique d'Accueil, par un délégué à l'accueil qui s'est porté volontaire pour accompagner le nouvel installé et sa famille dans leur intégration sur le territoire.

- **L'accompagnement individuel et personnalisé** : **Création d'un livret d'accueil** reprenant les informations indispensables à l'installation en Bocage Bourbonnais : moyens de garde existants, démarches administratives,... - **Accueil et orientation des personnes** souhaitant s'installer sur le territoire et maintien d'un contact régulier avec elles. L'objectif est que chacun se sente soutenu et entouré et que les abandons ne soient pas dus à une démobilisation des personnes devant la complexité de la création et le labyrinthe administratif.

- résultats obtenus et ceux à venir,

A ce jour, le territoire voit sa courbe démographique s'inverser avec une augmentation du nombre d'habitants entre 2004 et 2008. Le **Lieu Unique d'Accueil** a accompagné **11 installations** en 18 mois, permis à **8 personnes** de devenir **entrepreneurs salariés** et **1 personne** est devenue **accueillante familiale**. Plusieurs projets d'installation (8) sont en cours et la qualification des opportunités d'installation laisse envisager la venue de nouveaux habitants, porteurs de projets d'activités.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

Cette démarche est exemplaire car elle se veut globale en intégrant le projet familial au projet professionnel, en actionnant des outils différents suivant le profil professionnel du nouvel habitant mais en tenant compte de ses objectifs sociaux, familiaux, associatifs.

Contact : Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais - **Magalie BLANCHET**, chargée de mission « accueil »
Tél. : 04 70 67 11 89